PROMEA actualités 02/2025

Chère cliente, cher client,

Ces derniers mois ont été marqués par notre déménagement. Après 30 ans, nous résidons à une nouvelle adresse : le 60 de la Baslerstrasse à 8048 Zurich. Nous avons réduit de moitié notre surface locative dans le cadre du déménagement et avons ainsi pu optimiser notre structure de coûts. Nous vous tenons aussi au courant de ces thèmes et d'autres sur nos réseaux sociaux comme LinkedIn et Instagram entre deux numéros de PROMEA actualités.

Nous avons également été désignés Best Recruiter depuis la publication du dernier numéro de PROMEA actualités. Nous avons pu améliorer nos compétences dans le domaine des RH et remporter la 4e place au classement général en Suisse et au Liechtenstein ainsi que la 1ère place dans la catégorie assureurs toutes branches. Avec les certifications Great Place to Work et de Pro Familia, vous pouvez compter sur une partenaire forte pour votre fonction RH.

Si vous souhaitez être informé automatiquement à l'avenir de ces nouvelles et d'autres, vous pouvez à présent vous abonner à notre newsletter. Vous trouverez le bouton « S'abonner à la newsletter » sur notre site web.

Nous en profitons pour vous annoncer la prochaine enquête auprès des clients. Elle sera lancée en septembre 2025. Après 2 ans, nous aimerions prendre de nouveau le pouls et apprendre où nous pouvons encore nous améliorer. Des informations complémentaires à ce sujet suivront cet été. Nous vous souhaitons cependant auparavant un été très reposant et de bonnes vacances.

Ricardo Garcia
Directeur général de PROMEA Assurances sociales

PROMEA Assurances sociales
La durabilité chez PROMEA : Primée

L'Alliance Climatique a décerné à PROMEA la plus haute distinction dans son dernier rating immobilier : le statut de visionnaire. Seules trois caisses de pension en Suisse ont obtenu cette évaluation – PROMEA est l'une d'entre elles.

Seul 1 % à peine de toutes les caisses de pension évaluées ont atteint le classement Top. Cette reconnaissance nous motive à poursuivre résolument sur notre voie et à renforcer notre rôle de pionnier dans le domaine de l'immobilier durable et respectueux du climat.

Pour des informations complémentaires, veuillez visiter notre site web : www.promea.ch/fr/Durabilite.

PROMEA Assurances sociales
PROMEA aussi sur LinkedIn

PROMEA Assurances sociales se trouve sur la plateforme du réseau social LinkedIn depuis début novembre 2023. Depuis lors, nous postons aussi notre newsletter PROMEA actualités sur LinkedIn.

Nous serions ravis que vous nous suiviez, nous « likiez » ou nous recommandiez ! Pour arriver directement au profil de notre entreprise, cliquez sur ce lien raccourci :
www.promea.ch/linkedin.

PROMEA Assurances sociales

Séance d'information Départ à la retraite – préparation à une nouvelle tranche de vie

Les séances s'adressent aux personnes de 55 ans et plus qui exercent une activité lucrative et sont assurées chez PROMEA (premier et/ou deuxième pilier). Les séminaires seront proposés tant en Suisse alémanique (événement d'une journée entière) qu'au Tessin et en Romandie (événement d'une demi-journée). Si vous êtes assuré auprès de PROMEA Caisse de pension ou la Caisse de pension OPM, vous bénéficiez d'un rabais de CHF 175 sur le coût du séminaire. Nous vous avons fait parvenir le formulaire d'inscription dans le dernier numéro. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail suivante : seminar@promea.ch si vous avez des questions ou des suggestions. Nous avons prévu des séminaires sur la retraite aux dates suivantes :

Le vendredi 12 septembre 2025 à Berne
Le jeudi 25 septembre 2025 à Olten
Le samedi 27 septembre 2025 à Saint-Gall
Le vendredi 14 novembre 2025 à Bellinzone
Le vendredi 28 novembre 2025 à Lausanne

À titre d'essai, nous vous donnons la possibilité de participer aussi au séminaire de Berne en mode hybride.

Nous prévoyons en outre, pour les séminaires du printemps 2026, quatre séminaires d'une demi-journée axés sur le premier et le deuxième pilier avec nos spécialistes PROMEA. Ces séminaires sont de nouveau prévus à Lausanne et Bellinzone de même qu'à Zurich et Berne. Lisez le prochain numéro de PROMEA actualités pour en savoir plus à ce sujet.

PROMEA Assurances sociales
Nouvel outil de modèles dans AKIS

Notre logiciel de branche AKIS est continuellement développé. Dans une prochaine étape importante, nous remplacerons notre propre développement de modèles de lettres par un outil de modèles spécialisé et moderne. Ce changement se fera progressivement entre 2025 et 2027 - tous les modèles de lettres seront réimplantés.

Pendant la phase de transition, il se peut que l'apparence des modèles de lettres diffère légèrement. Dans le cadre de ce renouvellement technique, nous avons également légèrement remanié notre Corporate Design (CI/CD). Un changement visible : le logo PROMEA est aligné à gauche sur les nouveaux modèles.

PROMEA Assurances sociales

PROMEA aussi sur Instagram

PROMEA Assurances sociales se trouve également sur la plateforme du réseau social Instagram depuis début février 2025.

Nous serions ravis que vous nous suiviez, nous « likiez » ou nous recommandiez ! Pour arriver directement au profil de notre entreprise, cliquez sur ce lien raccourci : www.instagram.com/promea_sozialversicherungen/.

PROMEA Caisse de compensation

Calculs anticipés de la rente gratuits

Un calcul anticipé de la rente renseigne sur les prestations de rente que l'on peut vraisemblablement attendre de l'AVS et de l'AI. Il indique le montant des rentes qu'il est permis d'escompter. Les calculs anticipés de la rente se basent sur les données personnelles actuelles comme l'état civil, la composition de la famille ainsi que le droit en vigueur pour le moment dans l'AVS et l'AI. Des changements de situation personnelle peuvent donc aussi influencer le droit à la rente et le montant de celle-ci. Informez par conséquent vos collaborateurs et collaboratrices de notre prestation de service gratuite pour qu'ils puissent planifier suffisamment tôt leur prévoyance financière. Un calcul de la rente à laquelle on peut réellement prétendre n'est cependant possible qu'en cas de survenance d'un cas d'assurance (vieillesse, invalidité et décès).

Vous trouverez des informations complémentaires et les formulaires de calcul anticipé de la rente sur notre site web www.promea.ch/fr/caisse-de-compensation/prestations-de-service/calcul-anticipe-rente-AVS-AI.

PROMEA Caisse d'allocations familiales

Revenu enfant

Nous attirons votre attention sur le fait que la limite supérieure du revenu provenant d'une activité lucrative soumis à l'AVS de l'enfant en formation qui donne encore droit à des allocations de formation ne peut pas dépasser CHF 2 520 par mois ou CHF 30 240 par an. Un enfant n'est pas considéré en formation si le revenu de son activité lucrative mensuel moyen est supérieur à la rente de vieillesse complète maximale de l'AVS. Sont assimilés aux revenus provenant d'une activité lucrative les revenus de remplacement tels que les indemnités journalières de l'APG, de l'AC, de l'AI ainsi que les indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident. Les allocations de formation perçues indûment doivent malheureusement être remboursées.

PROMEA Caisse de pension

Comptes annuels 2024

Les comptes annuels révisés 2024 de PROMEA Caisse de pension sont clôturés avec un excédent de recettes de CHF 56.6 millions. Cet excédent a été intégralement affecté à la réserve de fluctuation de valeur, laquelle s'élève à CHF 162.9 millions au 31.12.2024. Le degré de couverture au 31.12.2024 a augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de 106.90 % à 110.10 %.

Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux

Comptes annuels 2024

Les comptes annuels révisés 2024 de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux sont clôturés avec un excédent de recettes de CHF 8.4 millions après constitution de la réserve de fluctuation de valeur cible. Le degré de couverture s'élève à 118.28 % au 31.12.2024. Les fonds libres s'élèvent à CHF 8.4 millions au 31.12.2024.

PROMEA est à vos côtés en tant que partenaire professionnelle pour toutes vos demandes dans le domaine des assurances sociales.

PROMEA Assurances sociales
Baslerstrasse 60, 8048 Zurich
www.promea.ch

Annexe PROMEA connect

PROMEA Caisse de compensation

Déclarer perte de gain dans PROMEA connect

Nous vous prions de téléverser les formulaires de demande APG avec la fonction « Déclarer perte de gain » et d'utiliser la fonction « Message/Demande » exclusivement pour les autres questions et requêtes. Il s'agit de l'une des conditions pour le taux électronique.

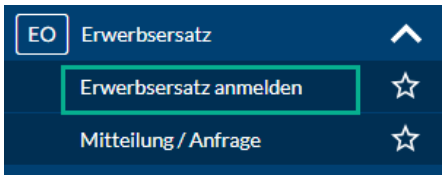

Il est possible de téléverser jusqu'à trois annexes sous la fonction « Déclarer perte de gain ». Vous pouvez ainsi, outre le formulaire de demande APG, téléverser en plus des documents tels que journaux de salaires sans qu'il soit nécessaire de réunir les documents au préalable dans un fichier PDF.

PROMEA Caisse de compensation

Dépôt des demandes relatives à des allocations parentales Allocations de maternité et de paternité

Alors que, pour l'allocation de maternité, la demande peut être formée directement après la naissance, la demande d'allocation de paternité ne peut être effectuée qu'après l'expiration de la période de quatorze jours dans le délai-cadre de six mois. Il est malheureusement impossible de traiter une demande préalable pour une partie du droit.

Les clients utilisant PROMEA connect peuvent saisir la demande pour l'allocation de maternité ou de paternité directement dans le formulaire en ligne (au lieu d'utiliser « Message/Demande »), téléverser les annexes nécessaires et nous les transmettre. Ainsi, l'une des conditions pour le taux électronique est aussi remplie.

Veuillez noter en général lors de la demande qu'il faut saisir l'adresse des collaborateurs et collaboratrices et non celle de l'entreprise. Nous vous prions également, pour les travailleurs horaires, de déclarer, outre le salaire horaire, le nombre d'heures. Vous éviterez ainsi des demandes de précisions de notre part et nous pourrons traiter votre demande plus vite.

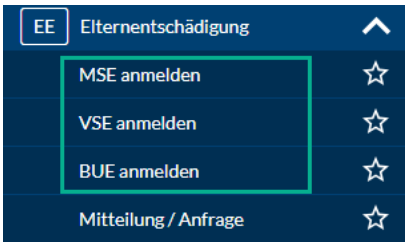

PROMEA Caisse de compensation

Allocation de prise en charge pour parents d'enfants mineurs gravement atteints dans leur santé

Concernant l'allocation de prise en charge, la demande, tout comme les formulaires de suivi, doit toujours nous être adressée seulement après l'utilisation des jours correspondants (donc le plus souvent à la fin du mois concerné).

Veuillez garder à l'esprit également qu'en vertu du point 9, le certificat médical selon l'article 16o LAPG doit être entièrement rempli *et que les critères doivent être cumulativement remplis*.

Cette allocation peut elle aussi être demandée dans PROMEA connect sous « Demander l'APC » en téléversant le PDF de la demande. Veuillez nous adresser le formulaire de suivi par l'intermédiaire de « Décompter l'APC ».

PROMEA Caisse d'allocations familiales

Demande d'allocations familiales dans PROMEA connect

PROMEA connect vous guide avec simplicité et confort à travers le formulaire de demande en ligne. Dans les situations familiales simples, un formulaire de demande abrégé est disponible, mais des situations familiales très complexes peuvent aussi être décrites par le biais du formulaire de demande étendu.

À cet égard, veuillez garder à l'esprit qu'il faut cocher la case à côté de « Salaire minimum atteint » pour pouvoir poursuivre la demande.

Sur la première page du formulaire de demande, vous pouvez aussi déléguer la demande à vos collaborateurs et collaboratrices après avoir saisi les données de base. À cet effet, sélectionnez l'option « Électronique par bénéficiaire » lors de la procédure

de demande et entrez l'adresse e-mail de votre collaborateur ou collaboratrice. Celui-ci/Celle-ci peut à présent remplir les données personnelles, téléverser les documents nécessaires et nous transmettre la demande.
Si vous souhaitez remplir la demande pour vos collaborateurs et collaboratrices, sélectionnez l'option « Réalisation par l'employeur ». Vous trouverez des informations complémentaires dans notre guide pour les allocations familiales dans PROMEA connect.

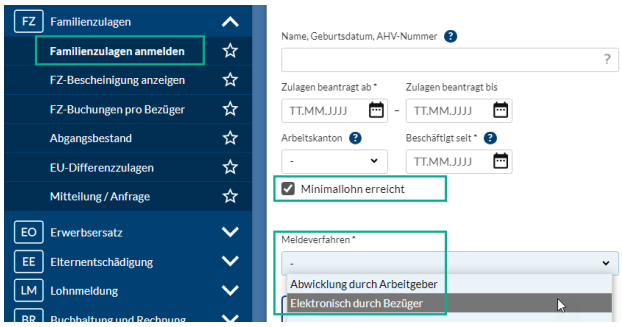

L'utilisation du formulaire en ligne est l'une des conditions du taux électronique. Pourquoi ? Parce qu'ainsi nous pouvons traiter la demande immédiatement et ne devons pas annuler le processus de correspondance lancé par votre « Message/Demande » et lancer et exécuter le processus de demande manuellement. Nous vous remercions dès lors d'utiliser le formulaire en ligne. Cela nous aide également à être à la hauteur de nos ambitions et à vous fournir un service à la clientèle optimal.

PROMEA Caisse d'allocations familiales

Délégation des tâches dans le domaine des allocations familiales aux collaborateurs et collaboratrices

Dans notre PROMEA actualités 04/2023, nous avons signalé que par amour de l'environnement et pour contenir les frais administratifs, nous allons renoncer à la communication postale directe avec les bénéficiaires.

PROMEA connect vous offre la possibilité d'établir cette communication directe au moyen de la délégation. Ainsi, lorsque les bénéficiaires sont en mode « délégué », les décisions d'allocations, mais aussi les demandes concernant des documents manquants et des confirmations de formation peuvent être remis aux bénéficiaires automatiquement par lien dans un e-mail. Les bénéficiaires peuvent alors télécharger dans PROMEA connect les décisions d'allocations ou téléverser des documents. Ce qui est avantageux, c'est que celui-ci peut être configuré par bénéficiaire, ce qui permet de déléguer des collaborateurs et collaboratrices avec accès à l'e-mail, alors que les collaborateurs et collaboratrices sans accès à l'e-mail peuvent encore compter sur votre prise en charge.

Vous trouverez également des informations à ce sujet dans notre guide pour les allocations familiales dans PROMEA connect.

PROMEA Caisse d'allocations familiales

Évaluations dans le domaine des allocations familiales

PROMEA connect offre différentes évaluations dans le domaine des allocations familiales :

- « Afficher attestation AF » montre une liste des effectifs du droit aux allocations par entreprise.
- « Comptabil. AF par bénéficiaire » vous fournit une liste des opérations par collaborateur et collaboratrice ayant droit à des allocations
- « Allocations arrivant à l'échéance » vous indique en revanche pour une période que vous déterminez les allocations familiales venant à expiration.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez vous adresser à nos collaborateurs et collaboratrices de la caisse d'allocations familiales qui vous conseilleront avec plaisir.